

temps voulu. Notre carrière se trouvait dans une condition exceptionnellement bonne pour livrer promptement cette pierre.

Q. Et relativement à votre prix de \$3.50 par verge cube, pour la pierre du pont, avez-vous songé qu'elle devait être taillée durant la saison d'hiver?—R. Oh ! oui, cela aurait été fait durant l'hiver. Naturellement, nous avions là notre équipe d'ouvriers, sans concurrence aucune, et nous n'avions aucune difficulté en ce qui concerne l'engagement de la main-d'œuvre. Comme je le dis, nous étions dans les meilleures conditions possibles pour exécuter ce contrat, et notre organisation était complète en ce qui concerne l'outillage, tandis qu'un autre homme pouvait ne pas être en état de fournir la pierre à aussi bon marché que nous, s'il lui fallait tout préparer pour se mettre à l'œuvre.

M. GEOFFRION.—Bien que ce ne soit pas suivre les règles de l'examen contradictoire, j'aimerais interroger M. Beemer au sujet du recensement des hommes.

SA SEIGNEURIE.—On peut faire la chose dans Ontario.

M. OSLER.—Vous pouvez suivre la règle d'Ontario.

Interrogé contradictoirement par M. Geoffrion :

Q. Quelle est la manière régulière d'enregistrer le nombre d'hommes travaillant dans le chantier, ou sous les apprentis, ou en différents endroits?—R. Cela se fait ordinairement par un pointeur expressément préposé à cette charge, qui va plusieurs fois par jour sur les lieux où se fait l'ouvrage.

Q. Mais pour que sa comptabilité soit exacte, doit-il aller trouver chaque homme?—R. Il y va généralement, pour constater que chaque homme est à l'ouvrage; il arrive bientôt à connaître tous les hommes; il prend aussi l'avis des contremaîtres, à moins qu'il n'y ait un homme préposé par l'ingénieur et appelé pointeur de l'équipe.

Q. Si l'on se contente de jeter un coup d'œil général sur plusieurs équipes d'hommes, est-ce suffisant?—R. Par un pointeur?

Q. Appelez-le comme vous voudrez : par un pointeur?—R. La manière la plus sûre de faire faire l'ouvrage, c'est de s'assurer si un homme est à l'ouvrage, c'est de prendre son nom; un pointeur prend le nom de chaque homme qui travaille; il va, le matin, sur les lieux, pour voir à ce qu'ils soient là au temps fixé; il y va encore dans l'avant-midi et trois ou quatre fois par jour; il va partout; c'est ce que je fais pour mes travaux.

Q. Mais un homme qui suivrait un mode différent, qui passerait et jetterait un coup-d'œil général sur les hommes, celui-là pourrait-il se tromper quant au nombre des ouvriers?—R. Cela dépend grandement des circonstances. Je suis porté à croire que dans une confusion comme celle que l'on a représentée, il pourrait se tromper de beaucoup.

Q. Je suppose que les ouvriers, les tailleurs de pierre ou les maçons, ne sont pas toujours au même endroit. Doivent-ils se transporter d'un endroit à un autre, même pour leur ouvrage?—R. Naturellement, cela dépend des circonstances. Certains contremaîtres sont plus portés que d'autres à déplacer les ouvriers, et de fait, certains entrepreneurs déplacent constamment leurs hommes; ils ne peuvent faire autrement, cela leur est naturel. Quant à moi, je suis très opposé à cette manière d'agir.

Q. Avez-vous eu l'occasion de passer sur les lieux pendant l'exécution des travaux?—R. Non. Je n'y suis passé qu'une fois; j'ai regardé en passant; de fait, j'étais bien aise de m'en tenir éloigné.

Q. Et celui qui recevrait instruction de prendre le nombre des ouvriers d'une certaine catégorie, disons des maçons ou des tailleurs de pierre, et qui ne s'adresserait pas à chaque homme, celui-là ne serait-il pas aussi exposé à être trompé, vu le fait que des journaliers peuvent se trouver parmi eux?—R. Un homme doit pouvoir distinguer un tailleur de pierre par les outils que ce dernier a dans les mains.

Q. Sans doute, s'il est au milieu des ouvriers; mais s'il passe, disons à 50 ou 100 pieds d'eux?—R. Si l'homme était intelligent et faisait sa besogne tous les jours..... Dois-je comprendre que cet homme est ce que nous appelons un pointeur d'équipe nommé par l'ingénieur?